



académie
Aix-Marseille **E**

Délégation Académique aux Relations Européennes, Internationales et à la Coopération

DAREIC/15-686-325 du 16/11/2015

APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE CHARGE(E) DE MISSION INTERNATIONAL A LA DAREIC (NON DECHARGE)

Destinataires : Messieurs les Inspecteurs d'Académie, Directeurs des services départementaux de l'éducation nationale - Mesdames et Messieurs IA-IPR - Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissements

Dossier suivi par : M. GARGOT - 04 42 95 29 75/77/70 - Fax : 04 42 95 29 74

La Délégation Académique aux Relations Européennes Internationales et à la Coopération (DAREIC) qui met en œuvre et coordonne sous l'autorité du Recteur la politique académique d'ouverture sur le monde recherche un chargé de mission spécifique pour la définition et l'élaboration d'un nouveau projet ALCOTRA (2015 – 2020).

Programme transfrontalier entre l'Italie et la France, il vise la construction d'une relation solide et pérenne entre les deux pays notamment dans le domaine de l'éducation. Il implique sept académies (France : Aix-Marseille, Nice, Grenoble, Lyon / Italie : Vallée d'Aoste, Piémont, Ligurie). Elles doivent ensemble bâtir des coopérations éducatives dans des champs potentiels très étendus : à titre d'exemple on peut citer l'apprentissage en immersion du français et de l'italien dès le plus jeune âge, la mise en place de reconnaissance de compétences dans les filières professionnelles, la poursuite d'étude post Esabac, la création d'un office franco-italien pour la jeunesse, etc.

Forte de l'expérience d'un Alcotra précédent et du nombre important d'échanges entre des établissements des deux pays, l'académie souhaite profiter de cette opportunité pour concevoir et définir au cours de l'année 2015-2016 un nouveau projet dont la mise en œuvre s'effectuera en 2016-2017. Parce qu'il s'agit d'un projet à dimension transversale, ce travail de conception implique une collaboration étroite avec des institutions partenaires (Conseils départemental et Régional). Enfin, il participera d'une collaboration renforcée avec l'académie de Nice qui assurera le leadership global du projet.

Le, la chargé(e) de mission qui justifie d'une expérience d'enseignant(e) du second degré mais pas forcément d'enseignant(e) d'italien, sera choisi(e) en raison de sa bonne connaissance de l'Italie, de son système éducatif et bien sûr de sa maîtrise de l'italien.

Elle doit justifier d'une expérience concrète de l'ouverture internationale, de compétences pédagogiques, d'une bonne connaissance du système éducatif et du fonctionnement des établissements, d'une pratique avérée des programmes d'échanges et de mobilités d'élèves. Par ailleurs, il/elle possède un sens confirmé de l'ingénierie de projet, d'une capacité à communiquer tant au sein de l'académie qu'auprès de partenaires institutionnels.

Elle devra être en capacité de se déplacer au sein de l'académie et quelques fois en Italie.

Le sens du travail en équipe, du contact, des outils informatiques et de bureautique (ex : Word, Excel, PowerPoint) ainsi qu'une capacité de rédaction avérée sont impératifs.

Responsabilités non exhaustives du chargé(e) de mission :

- Concevoir, définir et formuler dans le cadre d'un travail collaboratif les composantes du projet.
- Impulser une dynamique collective au sein des territoires concernés (04 et 05 principalement) et des établissements cibles pour les associer au projet.
- Impliquer et coordonner les institutions locales partenaires dans la définition des axes du projet.
- Participer à la réalisation de cahier des charges et autres documents opérationnels.

Conditions :

- La mission est renouvelable annuellement.
- Rémunération par IMP.

Nota : à cette phase du projet, celle de la participation à la conception et à la formulation du projet en lien avec l'académie de Nice qui en assure le leadership, il n'est pas prévu de décharge. Dans l'éventualité où le projet serait retenu et en fonction de son étendue et de sa complexité, celle-ci pourra être étudié pour la phase opérationnelle.

Les enseignants souhaitant faire acte de candidature sont invités à transmettre un dossier par voie postale ou numérique constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature, **avant le 15 décembre 2015 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :**

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille
Délégation académique aux relations européennes internationales et à la coopération
Place Lucien Paye
13621 Aix en Provence Cedex 1

Adresse électronique :

ce.dareic@ac-aix-marseille.fr

Un double de chaque dossier sera envoyé, dans le même délai, sous couvert de la voie hiérarchique pour avis motivé au chef d'établissement ou des autorités rectorales.

Les candidats présélectionnés seront informés et invités à se présenter : un rendez-vous leur sera communiqué, sous couvert de leur hiérarchie, par voie électronique sur l'adresse du courriel que les candidats auront stipulée dans leur dossier de candidature.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille